

# Initiation à l'Art de Conter avec Marie

Les 11, 12 13, 14 septembre 2025  
La Gare 33190 Lamothe Landerron

## Descriptif

- Apport théorique sur le conte, les différents types de contes.
- Comment choisir un conte pour un public donné
- Comprendre la structure, sens et symbolique des contes.
- S'approprier le conte choisi, le mettre en bouche, libre de l'écrit, au travers d'exercices variés.
- Devenir capable de conter de manière vivante à un groupe, dans des circonstances diverses.
- Mise à disposition d'une malle pédagogique de livres de contes.

V/Contact : Marie

06 83 38 99 60

marie.michelet47@gmail.com

Compagnie Rouleparoles  
62 bd Larégnère 33220 Ste Foy la Grande  
Association loi 1901  
SIRET N°847 879 392 00029

## Objectifs :

- ✦ Donner aux bénévoles d'associations les moyens de conter auprès de publics d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées.
- ✦ Faciliter la prise de parole en public, savoir se détacher de l'écrit.



- ✦ Pouvoir développer au sein de leur association du lien social, de l'aide à la parentalité, des échanges intergénérationnels et inter culturels, avec le conte pour outil.

Cette initiation se déroule 4 journées, suivies d'une racontée en public.

Remerciements à l'association « Les Passagers33»

33190 Lamothe Landerron

**Formation financée par la Région  
Nouvelle-Aquitaine**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

**Nombre de places limité à 10 personnes**



**Stage destiné aux bénévoles associatifs  
financé par la Région Nouvelle Aquitaine**



# FICHE PRATIQUE

## Initiation à l'Art de Conter

**Rendez-vous à La Gare 33190 Lamothe Landerron**

L'entrée se fait à l'avant du bâtiment. Le parking est sur la gauche juste avant la Gare (portail vert).



**Jeudi 11, vendredi 12, samedi 13 septembre 2025**

Déroulement-type indicatif :

9 h Accueil et installation

9 h 30 Début de la formation

Prévoyez une tenue confortable, un coussin éventuellement,  
un cahier ou un bloc-notes, des stylos/crayons de couleur

Pauses de 15 mn à 11 h et à 16 h

Pause déjeuner **sur place** de 12 h 30 à 13 h 30

17 h 30 Clôture de la journée



**Dimanche 14 septembre**

9 h Accueil et installation

9 h 30 Reprise de la formation

Pauses de 15 mn à 11 h et à 16 h

Pause déjeuner **sur place** de 12 h 30 à 13 h 30

17 h Racontée publique

19 h Bilan et clôture

Compagnie Rouleparoles  
62 bd Larégnère 33220 Ste Foy la Grande  
Association loi 1901  
SIRET N°847 879 392 00029

# CONTENU

## Initiation à l'Art de Conter

selon l'approche sensible proposée par la Compagnie Rouleparoles

-  Définir la notion de conte
-  Reconnaître les raisons de conter
-  Déterminer ce qui se passe quand nous contons
-  Comparer « lire » et « conter »
-  Remonter aux sources du conte (collecteurs et auteurs)
-  Distinguer « conte », « légende », « mythe », « fable », « histoire »
-  Classifier la diversité des contes
-  Choisir ou se laisser choisir par un conte
-  Réaliser la grille d'analyse du conte
-  Acquérir les éléments méthodiques d'appropriation
-  Mettre en place les conditions pour passer de l'écrit à l'oral
-  Mettre en place les conditions pour réussir une racontée

Compagnie Rouleparoles  
62 bd Larégnère 33220 Ste Foy la Grande  
Association loi 1901  
SIRET N°847 879 392 00029





Stage destiné aux bénévoles associatifs  
financé par la Région Nouvelle Aquitaine



# Formulaire d'inscription Initiation à l'Art de Conter

Les 11, 12, 13 et 14 septembre 2025 - à « La Gare » 33190 Lamothe Landerron

A compléter et retourner à : [rouleparoles@gmail.com](mailto:rouleparoles@gmail.com)

ou bien à : Marie MICHELET 700 chemin de Lacave 47200 VIRAZEIL

Pour tout renseignement, joindre Marie au 06 83 38 99 60

## BULLETIN D'INSCRIPTION

INITIATION A L'ART DE CONTER - FDVA1 – Novembre 2024

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal / \_\_\_\_\_ / VILLE .....

Téléphone : / \_\_\_\_\_ / E-mail .....@.....

**Pas de frais pédagogiques ; location de la salle comprise**

Raison sociale de votre association : .....

Adresse : .....

Code Postal / \_\_\_\_\_ / VILLE .....

Votre fonction dans l'association : .....

👉 Je certifie être à jour de ma cotisation annuelle 2025 auprès de cette association  OUI

👉 Je suis déjà adhérent.e 2025 auprès de la Compagnie Rouleparoles  NON  OUI

👉 Si « non », je joins un bulletin d'adhésion et un chèque de 10 euros à l'ordre de la Compagnie Rouleparoles 62 boulevard Larégnère 33220 Sainte Foy la Grande.

Pour faciliter la gestion, je m'inscris **avant le 10 août 2025. Places limitées à 10.**

⇒ Les boissons et en-cas pour les pauses sont offerts. **Les repas du midi sont pris tous ensemble.**  
Les 4 déjeuners bio et végétariens : 55 €. **A régler sur place.**

⇒ Je sollicite la possibilité d'être hébergé(e)  NON  OUI (je serai contacté.e)

⇒ Je peux héberger des stagiaires  NON  OUI combien ?.....

⇒ J'accepte la communication de mes coordonnées afin de favoriser le covoiturage  NON  OUI

⇒ J'ai déjà bénéficié du dispositif gratuit FDVA1 auprès de la Compagnie Rouleparoles  NON  OUI

⇒ Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation et à conter à l'oral devant un public à la fin du stage  
 OUI

Date : ..... Signature :

Compagnie Rouleparoles  
62 bd Larégnère 33220 Ste Foy la Grande  
Association loi 1901  
SIRET N°847 879 392 00029

**BULLETIN D'ADHÉSION 2025**  
**Association Compagnie ROULEPAROLES**



Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Adresse : .....

Code Postal : /\_\_\_\_\_/ Ville : .....

J'accepte de recevoir les informations de la Cie Rouleparoles et je donne mon adresse mail :

E-mail : .....@.....

J'adhère à la Cie Rouleparoles et je verse ma cotisation annuelle pour 2025

Tarif normal 10 €

Je deviens membre bienfaiteur de la Cie Rouleparoles et verse un don de : /\_\_\_\_\_/ €

Date : ..... Signature :

Règlement à : Cie Rouleparoles - 62 boulevard Larégnère 33220 SAINTE FOY LA GRANDE

*Une fois par an (fin mars) et sur demande, un reçu fiscal correspondant au montant total versé à l'association l'année précédente (adhésion, don...) est adressé aux donateurs. Le statut fiscal correspondant au versement donne droit à une réduction d'impôts égale à 60 % du montant versé.*